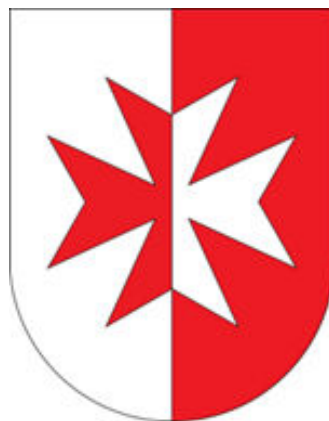


**COMMUNE
DE
VILLARS-SAINTE-CROIX**



BUDGET 2025

PREAVIS MUNICIPAL NO. 09/2024

Table des matières

Pages

a	Introduction	1 à 2
b	Appréciation générale	3
c	Objet	4 à 5
d	Evolution et structure des charges	6 à 9
e	Evolution des recettes	9 à 11
f	Conclusions	12
g	Fonds de réserves	13
h	Plan des investissements et des amortissements	14 à 17
i	Nouvelle péréquation (NPIV)	18 à 21
j	Budget par ordre administratif et commentaires au budget	1 à 27

a. Introduction

Commune de Villars-Ste-Croix - Municipalité

Préavis N° 09-2024

au Conseil général de Villars-Sainte-Croix

sur

LE BUDGET 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 4 de la loi sur les communes du 01.07.2013
- de l'article 78 du règlement du Conseil général du 22 septembre 2015
- des articles 5 à 8 du règlement sur la comptabilité des communes du 01.07.2006

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le budget de la Commune de Villars-Ste-Croix pour l'année 2025, tel qu'il a été adopté dans la séance du 4 novembre 2024.

Marge d'autofinancement

Le tableau ci-dessous présente le calcul de la marge d'autofinancement

Désignations	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
Total des revenus	5'608'919	5'871'768	6'485'669	6'391'290	5'574'744
Total des charges	-6'102'033	-6'293'339	-6'478'529	-6'383'251	-5'567'927
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	-493'114	-421'571	7'140	8'039	6'817
Prélèvement sur réserves	-22'451	-39'030	-22'908	-383'090	-269'407
Imputations internes (produits)	-174'295	-264'061	-255'274	-247'393	-141'000
Gains comptables	0	0	0	0	0
Amortissements supplémentaires	0	0	0	278'195	128'096
Attribution aux réserves	29'230	46'420	340'365	367'624	256'202
Imputations internes (charges)	174'295	264'061	255'274	247'393	141'000
Amortissements du patrimoine financier					
Amortissements du patrimoine administratif	53'602	39'900	39'900	27'400	30'868
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	-432'733	-374'281	364'497	298'168	152'576

b. Appréciation générale

Le budget a été établi sur une population évaluée à 980 habitants au 31.12.2023.

Le budget 2025, construit dans un esprit de continuité du contrôle des coûts, prévoit un résultat déficitaire. En effet, ce budget de fonctionnement se solde **par un excédent de dépenses de CHF 493'114.00**, ainsi qu'une marge d'autofinancement négative de CHF 432'733.--. Des amortissements du patrimoine administratif ont été comptabilisés pour un montant de CHF 53'602.00. La marge d'autofinancement ne couvre donc pas les amortissements des investissements du patrimoine administratif.

En ce qui concerne les recettes fiscales, la Municipalité s'est basée sur les indications reçues de l'Administration Cantonale des Impôts. Après consultation du bouclage intermédiaire des impôts au 31.08.2024, auprès de la passerelle de l'ACI, nous pouvons constater que les impôts des personnes physiques restent stables. En ce qui concerne les personnes morales, nous restons prudents car ce compte peut subir de grandes fluctuations à la hausse comme à la baisse. Les impôts frontaliers ont augmenté. En outre, nous bénéficions d'un montant compensatoire de CHF 67'224.-- correspondant à la répartition du montant versé par l'Etat obtenu de la Confédération au titre de la compensation de l'entrée en vigueur de la RFFA (RIE III). Ce montant sera calculé définitivement aux bouclages des comptes 2024 et basé sur les rentrées des impôts des personnes morales pour l'année 2024.

La nouvelle péréquation qui rentrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025 se monte à un total de CHF 1'823'521.--. Ce nouveau mécanisme vous est expliqué en pages 17 à 20.

Tous les engagements plus importants, non prévus au budget, feront l'objet d'un préavis. Cette manière de procéder permet d'entretenir convenablement notre patrimoine et d'offrir des installations de qualité à nos administrés tout en recherchant un budget acceptable.

c. Objet

Ci-dessous, le tableau reflète nos principaux revenus, ainsi que les charges résultant de la péréquation financière et de nos charges sociales.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
Taux d'imposition de Villars-Ste-Croix	60.50	60.50	60.50	60.50	60.50
Nombre d'habitants	980	978	980	978	958
Impôt revenu/fortune personnes physiques	2'620'000	2'700'000	2'492'610	2'427'254	2'584'570
Impôt source	25'000	25'000	59'351	59'029	13'586
Impôt bénéfice personne morale	500'000	500'000	647'236	506'064	418'688
Impôt capital personne morale	5'000	22'000	4'747	49'863	22'217
Impôt complémentaire sur immeuble PM	10'000	10'000	47'639	3'066	39'207
Impôt foncier	390'000	380'000	390'484	377'858	371'048
Total impôts structurels	3'550'000	3'637'000	3'642'067	3'423'134	3'449'316
Total des revenus	5'608'919	5'871'768	6'485'669	6'391'290	5'574'744
% impôts directs total revenus	63.29	61.94	56.16	53.56	61.87
Total des impôts structurels par habitant	3'622	3'719	3'719	3'500	3'601
Valeur du point d'impôt	58'678	60'116	60'199	56'581	57'013
Point d'impôt par habitant	59.88	61.47	61.43	57.85	59.51

Evolution des charges péréquatives, sociales et de police de 2021 à 2025

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
Fonds de péréquation brut		1'093'341	1'185'676	1'070'791	1'076'292
Rétrocession fonds de péréquation		-128'276	-128'539	-126'186	-119'509
Rétrocession dépense thématique transports		-98'331	-77'906	-97'582	
Péréquation des ressources (nouvelle péréquation NPIV)	688'296				
Compensation des villes (nouvelle péréquation NPIV)	154'045				
Charge péréquation, nette	842'341	866'734	979'231	847'023	956'783
Facture sociale	951'079	1'017'182	1'056'592	969'235	999'191
Participation à la police cantonale	30'101	69'204	69'191	66'109	67'444
Arasol	7'400	6'400	5'206	5'485	21'408
Faje (Fondation pour l'accueil de jour des enfants)	4'900	4'890	4'890	4'790	4'790
FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique)	9'310	9'291	9'291	9'101	9'101
Total des charge cantonales	1'845'131	1'973'701	2'124'401	1'901'743	2'058'717
Bussivillaje (acompte)	293'764	326'907	159'045	160'247	129'291
Bussivillaje décompte final			66'554	23'839	38'437
Total des charges intercommunales	293'764	326'907	225'599	184'086	167'728
Total des charges cantonales et intercommunales	2'138'895	2'300'608	2'350'000	2'085'829	2'226'445

La part des charges obligatoires portée au budget pour notre commune s'élève à CHF 2'138'895.-- contre CHF 3'550'000.-- d'encaissements d'impôts structurels, représentant le 60.25 % et laissant CHF 1'411'105.-- soit 39.75 % pour le ménage communal.

Les commentaires intégrés aux comptes vous renseigneront sur les dépenses de chaque poste du budget de fonctionnement.

d. Evolution et structure des charges

1. Administration générale

CHF 1'749'300.--

Pour la partie « Autorités » distinction est faite entre les charges du Conseil général (-100-) et celles de la Municipalité (-101-)

101 - Le nombre d'heures réparties dans les différents dicastères (vacations de la Municipalité) a été estimé sur la base du 1^{er} semestre 2024. Deux personnes assurées à la caisse de pension.

110 - L'ensemble du personnel communal est entièrement regroupé sous cette rubrique. Adaptation des salaires au 1^{er} janvier 2025. Augmentation du poste de conciergerie de 10 % en raison du portacabine et aide temporaire à la bourse pour la migration du plan comptable sur MCH2.
Augmentation des assurances sociales, caisse de pension, assurances maladie et accidents due aux nouveaux salaires au 1^{er} janvier 2025.
Achat d'une photocopieuse.

180 - Augmentation des coûts de la ligne 32 TL. Participation nouvelle ligne 35 TL.
Dans le calcul de la nouvelle péréquation, il n'y a plus de retour thématique pour le dicastère des transports, ceux-ci sont pris en charges de manière différente.
Achat et vente de cartes journalières CFF.

190 - Nouveau site Internet CHF 12'000.--.

2. Finances

CHF 952'305.--

210 - Evaluation pertes sur débiteurs CHF 50'000.--.

220 - Péréquation des ressources (nouvelle péréquation NPIV) CHF 688'296.-- et péréquation des villes (nouvelle péréquation NPIV) CHF 154'045.--.
Imputation interne pour la part des déchets communaux ainsi que des déchets spéciaux pris sur l'impôt CHF 3'200.--.

3. Domaines et bâtiments

CHF 340'936.--

320 - Participation pour les travaux de la réfection du chemin du Bois de la Chasse.

321 - Nettoyage de la toiture.

- 350 - Réfection complète des douches et entretien de la chaudière.
- 354 - Travaux de réfection de la façade d'entrée.
- 356 - Portacabine, nouvelle rubrique créée. Loyer mensuel du portacabine CHF 4'237.50.

4. Travaux

CHF 735'893.--

- 420 - Participation au budget du SDOL (Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois).
- 430 - Travaux de réfection routiers à l'arrêt de bus en Sansy et fraisage de la chaussée au Village 23. Déneigement de la zone industrielle, des trottoirs et remplacements du déneigement pendant l'absence de l'employé communal. Amortissement budgétaire de CHF 7'222.00 pour le préavis no. 05/2023 pour la rénovation de l'éclairage public (amortissement sur 10 ans).
- 440 - Mise en place d'un système d'arrosage pour la place en face de la poste ainsi que devant le collège. Achat de mobilier urbain.
Frais d'aménagement pour la petite Epicerie et aménagement intérieur du cimetière.
Amortissement budgétaire de CHF 6'480.-- pour le préavis no. 01/2024 concernant les travaux urgents au cimetière (amortissement sur 10 ans).
- 45 - Le chapitre a été réparti selon les normes (cantonales/fédérales) en matière de pollueur-payeur, permettant une analyse plus précise des coûts.
- 450 - Ordures ménagères uniquement.
Imputation interne des déchets communaux et des déchets spéciaux part sur l'impôt.
Imputation interne des sacs taxés dans le cadre de l'allègement de la taxe aux sacs part sur le social.
Prélèvement au fonds de réserve pour équilibrage de la rubrique CHF 3'750.--.
- 451 - Déchets valorisables.
Mise en place d'une barrière à l'Eco point ainsi que des achats de containers.
Prélèvement au fonds de réserve pour équilibrage de la rubrique CHF 1'130.--.
- 460 - Frais de curage des canalisations ainsi que des frais de nettoyage des sacs de route selon directive SESA.
Nettoyage et curage des tuyaux du village.

Amortissement budgétaire de CHF 8'600.-- pour le préavis 09/2021 «Réfection d'un collecteur d'eaux usées à la route de Cossonay, amortissement budgétaire de CHF 17'000.-- pour le préavis 02/2016 « requalification de la route de la Pierreire ». Prélèvement au fonds de réserve CHF 17'571.-- pour équilibrage de la rubrique. Malgré l'augmentation de la taxe de l'épuration, ce prélèvement au fonds de réserve est dû à l'augmentation des coûts de la Cistep à Vidy.

5. Instruction publique et cultes

CHF 361'294.--

520 - Augmentation du coût pour l'établissement scolaire

Répartition des frais		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Tableau des habitants	Selon la population budgétée au 31.12.2024			
	Bussigny	Habitants 12'000	11'000	10'392
	Villars-Ste-Croix	Habitants 980	978	978
	Totaux	12'980	11'978	11'370
Tableau des élèves Primaire	Bussigny	Elèves 1'050	1'018	968
	Villars-Ste-Croix	Elèves 79	83	83
		1'129	1'101	1'051
Tableau des élèves Secondaire	Bussigny	Elèves 365	335	315
	Villars-Ste-Croix	Elèves 29	26	26
		394	361	341
Nombres d'élèves	primaires et secondaires	1'523	1'462	1'392

selon les chiffres de la D.E. à la rentrée scolaire

6. Police **CHF 363'179.--**

600 - Participation aux frais de fonctionnement de la POL.

650 - Participation aux frais de fonctionnement du SDIS Sorge.

660 - Participation aux frais de fonctionnement de l'ORPC ROL.

7. Sécurité Sociale **CHF 1'329'071.--**

700 - Imputation interne part des sacs taxés dans le cadre de l'allègement de la taxe aux sacs.

720 - Participation à la cohésion sociale du Canton et participation à Bussivillaje.

730 - Participation à divers organismes ainsi que l'organisation de la sortie des aînés, jubilaires et moniteurs pour le local des jeunes.

8. Services industriels **CHF 270'055.--**

810 - Augmentation de ce poste en prévision de diverses fuites d'eau et remplacement de bornes hydrantes.

860 - Elaboration d'un PECC (Plan Energie climat communal)

e. Evolution des recettes

1. Administration générale **CHF 181'215.--**

101 - Il s'agit surtout des imputations internes des vacations municipales imputées dans les dicastères respectifs

110 - Concerne également des imputations internes du personnel et recettes

180 - Vente de cartes journalières CFF

2. Finances

CHF 4'174'424.--

- 210 - Augmentation des impôts frontaliers selon comptes 2023.
- Augmentation des impôts de la fortune selon comptes 2023.
- Augmentation de l'impôt foncier selon comptes 2023.
- Augmentation des droits de mutation selon comptes 2023.

3. Domaines et bâtiments

CHF 565'765.--

- 310 - Augmentation du prix du loyer pour le DDP 285 de CHF 5.95 à CHF 16.--.
- 356 - Loyer du portacabine remboursé par l'entente scolaire de Bussigny/VSC selon convention.

4. Travaux

CHF 427'010.--

- 420 - Remboursement des frais de permis de construire et émoluments y compris les frais de bureau technique.
- 450 - Rétrocession pour taxes aux sacs.
Prélèvement au fonds de réserve CHF 3'750.-- pour équilibrage de la rubrique.
- 451 - Taxes causales par habitant et entreprise, vente de produits (verres, alu).
Prélèvement au fonds de réserve CHF 1'130.-- pour équilibrage de la rubrique.
- 460 - Taxes d'épuration (EU/EC) selon nouveau règlement.
Prélèvement au fonds de réserve CHF 17'571.-- pour équilibrage de la rubrique.

5. Instruction publique et cultes

CHF 0.--

Pas de commentaires

6. Police **CHF 17'550.--**

660 - Versement des jetons de présence des associations intercommunales ainsi que pour la vice-présidence de la POL et la présidence de l'ORPC ROL.

7. Sécurité sociale **CHF 2'900.--**

700 - Jetons de présence des associations intercommunales.

8. Services industriels **CHF 240'055.--**

810 - Facturation de la consommation d'eau du village et diverses taxes (abonnements – locations compteurs)
Augmentation de la taxe de l'eau potable à CHF 2.45. Celle-ci passe de CHF 2.15 à CHF 2.45. La taxe doit être augmentée, car elle ne couvre plus les futurs investissements pour le réseau d'eau qui nécessite des travaux de remise en état.
La taxe doit être augmentée afin de rééquilibrer ce domaine.

f. Conclusions

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE VILLARS-STE-CROIX

- Vu le préavis municipal n°09/2024
- Oüi le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

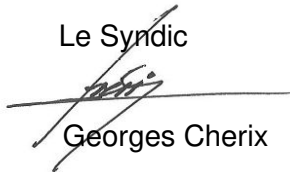
D'adopter le budget pour l'année 2025 avec un déficit de CHF 493'114.-- tel que présenté par la Municipalité

Adopté en séance du 4 novembre 2024

Municipal responsable : Georges Cherix, Syndic

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Georges Cherix



La Boursière



Sylvie Faessler

La Secrétaire



Barbara Kammermann

q. Tableau d'évolution des fonds de réserve

	Serv. des eaux	Serv. des déchets	Collecteurs Epuration	Invest. Futurs	Equipement scolaire	Pertes sur débiteurs	Fds de réserve général	Fonds communal de soutien aux institutions culturelles	Equipements communautaires	Total
Etat au 01.01.2024	75'610	148'207	301'842	1'396'661	30'000	403'992	700'000	458	404'506	3'461'276
<i>Attributions budgétaires 2024 :</i>										
Excédents de produits										
451.381 - Service des déchets (déchets valorisables)		1'960								1'960
460.381 - Service des égouts			44'060							44'060
<i>Attribution fonds de réserve 2024 :</i>										
150.381 - Fonds communal de soutien aux institutions culturelles								400		400
<i>Prélèvements budgétaires 2024 :</i>										
Excédents de charges										
450.481 - service des déchets (déchets incinérables)		-3'600								-3'600
810.481 - Service des eaux	-35'430									-35'430
<i>Attributions budgétaires 2025 :</i>										
Excédents de produits										
810.381 - service des eaux	29'230									29'230
<i>Prélèvements budgétaires 2025 :</i>										
Excédents de charges										
450.481 - service des déchets (déchets incinérables)		-3'750								-3'750
451.481 - service des déchets (déchets valorisables)		-1'130								-1'130
460.481 - service des égouts		-17'571								-17'571
Etat prévisionnel au 31.12.2025	69'410	124'116	345'902	1'396'661	30'000	403'992	700'000	858	404'506	3'475'445

h. Plan des investissements et suivi des amortissements

du patrimoine administratif (Règlement sur la comptabilité des communes art. 13 à 20)

Préavis terminé et soldé (législature 2021-2026)

Préavis	Cpte charges	Cpte Bilan	Destination	Crédit	Durée Amort.	Solde légaux à amortir	Amort. Obligatoires budget 2023	Amort. obligatoires budget 2024	Amort. Obligatoires budget 2025
16/2018	430.331	9141.1	Réfection AF - étape 01, Chemins Bi01, Bi02, collecteurs A,B / préavis terminé et soldé	265'000	25	0.00	0.00	0.00	entièrement amorti en 2021 pour CHF 259'397.40
10/2018	580.331	9143.4	Crédit d'étude de la rénovation de l'église catholique St-Pierre / préavis terminé et soldé	17'000	3	0.00	0.00	0.00	entièrement amorti en 2021 pour CHF 3'468.85
09/2019	430.331	9141.11	Réfection AF - étape 02, Chemins Bi06, Be03, Be08, Collecteur C / préavis terminé et soldé	435'000	25	0.00	0.00	0.00	entièrement amorti en 2022 pour CHF 353'539.45
03/2022	320.331	9145.1	Réfection du chemin forestier du refuge / préavis terminé et soldé	46'453	0	0.00	0.00	0.00	entièrement amorti en 2022 pour CHF 40'710.00
						0.00	0.00	0.00	0.00

Préavis en cours d'amortissement (législature 2021-2026)

Préavis	Cpte charges	Cpte Bilan	Destination	Crédit	Durée Amort.	Solde légaux à amortir	Amort. Obligatoires budget 2023	Amort. obligatoires budget 2024	Amort. Obligatoires budget 2025
03/2019	580.331	9143.10	Crédit de construction pour la rénovation de l'église catholique St-Pierre / préavis terminé et amortissement budgétaire annuel	128'462	30	110'341.15	3'900.00	3'900.00	3'900.00
3/2016	460.331	9141.91	Requalification de la Route de la Pierreire - (part égouts) / préavis terminé et amortissement budgétaire annuel	623'000	30	132'000.00	17'000.00	17'000.00	17'000.00
9/2021	460.331	9141.92	Réfection d'un collecteur d'eaux usées à la Route de Cossonay / préavis terminé et amortissement budgétaire annuel	136'000	10	66'174.40	8'600.00	8'600.00	8'600.00
7/2018	810.331	9144.2	Compteurs d'eau potable "nouvelle génération" / préavis terminé et amortissement budgétaire annuel	104'000	10	52'000.00	10'400.00	10'400.00	10'400.00
05/2023	430.331	9141.13	Rénovation de l'éclairage public / préavis terminé et amortissement budgétaire annuel	87'000	10	72'223.50	0.00	0.00	7'222.00
01/2024	440.331	9141.31	Travaux urgents au cimetière / préavis terminé et amortissement budgétaire annuel	60'000	10	64'798.95	0.00	0.00	6'480.00
						497'538.00	39'900.00	39'900.00	53'602.00

Préavis en cours (législature 2021-2026)

Préavis	Cpte charges	Cpte Bilan	Destination	Crédit	Durée Amort.	Solde légaux à amortir	Amort. Obligatoires budget 2023	Amort. obligatoires budget 2024	Amort. Obligatoires budget 2025
4/2022	352.331	9143.9	Crédit d'étude pour la rénovation et du changement d'affectation de la maison de commune et de l'ancienne laiterie / préavis en cours	149'080	0	0.00	0.00	0.00	A amortir par réserve investissements futurs dès préavis terminé
14/2021	110.331	9149.1	Gestion des archives communales / préavis en cours	76'918	0	0.00	0.00	0.00	A amortir par réserve investissements futurs dès préavis terminé
01/2022	430.331	9141.12	Aménagement d'une piste mixte et d'une piste cyclable sur la RC 251 / préavis en cours	900'372	20	0.00	0.00	0.00	A amortir CHF 200'372.00 sur 20 ans et CHF 700'000.00 subventionné par l'Etat dès préavis terminé
03/2024	356.331	9143.11	Implantation de deux salles de classe provisoire dans deux conteneurs superposés / préavis en cours	412'000	5	0.00	0.00	0.00	A amortir sur 5 ans par un amortissement budgétaire linéaire de CHF 82'400.00 dès préavis terminé
						0.00	0.00	0.00	

Préavis en cours (législature 2021-2026)

Préavis	Cpte charges	Cpte Bilan	Destination	Crédit	Durée Amort.	Solde légaux à amortir	Amort. Obligatoires budget 2023	Amort. obligatoires budget 2024	Amort. Obligatoires budget 2025
06/2017	420.331	9149.00	Densification Zone Industrielle (modification du RPGA) / préavis en cours	91'000	0	0.00	0.00	0.00	A amortir par réserve investissements futurs dès préavis terminé
05/2021	420.331	9149.01	Densification Zone Industrielle crédit complémentaire (établissement d'un Plan d'Affectation) / préavis en cours	131'500	0	0.00	0.00	0.00	A amortir par réserve investissements futurs dès préavis terminé
02/2024	420.331	9149.02	Révision du Plan d'Affectation communal (PACom) / préavis en cours	170'000	10	0.00	0.00	0.00	A amortir sur 10 ans par un amortissement budgétaire linéaire de CHF 17'000.00 dès préavis terminé
Totaux finaux						0.00	0.00	0.00	
						497'538.00	39'900.00	39'900.00	53'602.00

i. Nouvelle péréquation (NPIV)

Acompte 2025 pour la nouvelle péréquation sur la base des chiffres 2023

Péréquation des ressources A	688'296.00 CHF
Solidarité principale	699'576.00 CHF
Dotation minimale	0.00 CHF
Prélèvements conjoncturels	-11'280.00 CHF
Péréquation des besoins structurels B	0.00 CHF
Surface productive	0.00 CHF
Population en altitude	0.00 CHF
Elèves pondérés	0.00 CHF
Participation à la cohésion sociale C	951'079.00 CHF
Charges particulières des villes D	154'045.00 CHF
Couche population	449'719.00 CHF
Déficits des lignes de trafic urbain	-295'674.00 CHF
Facture policière E	30'101.00 CHF
Total péréquation et factures cantonales A + B + C+ D + E	1'823'521.00 CHF

Explication des 5 paramètres

Péréquation des ressources qui vise à atténuer les disparités fiscales entre les communes consécutives à des différences de capacité financière.

Péréquation des ressources (solidarité principale)

Cette dernière est surtout mesurée via l'indicateur du revenu fiscal standardisé (RFS)

Revenu fiscal communal par habitant	4'183.60 CHF
Revenu fiscal cantonal par habitant	3'291.20 CHF
Différence	892.40 CHF
Le montant déterminant est 80% de CHF 892.40	713.85 CHF
Du moment que le revenu fiscal standardisé de la commune est supérieur à la moyenne, celle-ci participe au financement de la péréquation des ressources	
Soit pour un montant de 980 habitants X CHF 713.90	699'576.00 CHF

Péréquation des ressources (dotation minimale)

Avant péréquation des ressources, le revenu fiscal standardisé par habitant exprimé en pourcent du revenu fiscal standardisé moyen est de

Revenu fiscal communal par habitant	4'183.60 CHF	127%
Revenu fiscal cantonal par habitant moyen	3'291.20 CHF	100%
Revenu fiscal moyen pour recevoir une dotation	2'962.10 CHF	90%
Pas de dotation minimale pour la commune		0.00 CHF

Péréquation des ressources (prélèvements conjoncturels)

La commune doit verser à la péréquation 50% de son impôt sur les successions et donation, ainsi que de son impôt sur les gains immobiliers

et de ses droits de mutation ce qui correspond à	80'665.00 CHF
La commune doit verser à la péréquation 30% de son impôt frontalier ce qui correspond à	95'487.00 CHF
Les prélèvements sur les impôts conjoncturels de l'ensemble des communes sont réparties entre elles en CHF par habitant	
Pour la commune de Villars-Ste-Croix	-187'432.00 CHF
Résultat positif entre les charges et le retour	-11'280.00 CHF

Péréquation des besoins structurels qui vise à atténuer les disparités de charges entre les communes dues à des facteurs qui échappent au contrôle des communes (surfaces productives, altitude et déclivité, élèves pondérés)

Péréquation des besoins structurels (surface productive)

Surface productive de la commune en hectares	164 hectares
Médiane cantonale de référence en hectares	636 hectares
80 % de la médiane cantonale pour recevoir une compensation	509 hectares
Du moment que la surface productive de la commune est inférieure à 80% de la médiane cantonale, elle ne reçoit pas de compensation	0.00

Péréquation des besoins structurels (population en altitude)

Altitude minimum pour obtenir des compensations	650 mètres
Altitude de la commune	508 mètres
Pas de compensation pour la commune	0.00

Péréquation des besoins structurels (élèves pondérés)

Nombre d'élèves (selon chiffres donnés par l'Etat)	118
Nombre d'élèves domiciliés à plus de 2.5 km de leur école	50
Nombre d'élèves pondérés	125.5
Moyenne pondérée cantonale pour obtenir une compensation	134.1
Pas de compensation pour la commune	0.00

Participation à la cohésion sociale (PCS). Les factures cantonales sont réparties entre l'Etat et les communes

Montant total de la PCS à charge des communes est de	821'327'154.00 CHF
En CHF par habitant au niveau cantonal	970.00 CHF
Charge pour la commune CHF 970.00 x 980 habitants	951'079.00 CHF

Compensation des charges particulières des villes. Ce pilier vise la compensation des villes pour leurs charges en lien avec la fourniture de services qui bénéficient à une population plus importante que la leur. Il prévoit une compensation selon la population ainsi qu'une compensation des déficits des lignes de trafic urbain

Charges particulières des villes (couche population)

Montants versés par la couche population financés par l'ensemble des communes (variable)	579'853.00 CHF
Population entre 0 et 1000 (980 habitants au 31.12.2023)	980
Montant à recevoir par habitant (retour couche population)	-132.80 CHF
Contribution nette à recevoir pour la commune	-130'134.00 CHF
Contribution nette de la commune	449'719.00 CHF

Charges particulières des villes (déficits des lignes de trafic urbain)

Participation de la commune au financement des lignes de trafic urbain	683'333.00 CHF
Compensation net en faveur de la commune	-295'674.00 CHF

Facture policière

Montant total de la facture policière	74'269'768.00 CHF
35 % de la facture correspond au socle sécuritaire commun. Il est pris en charge par l'ensemble des commune, en CHF par habitant	30.715 CHF
Charge pour la commune CHF 30.715 * 980 habitants	30'101.00 CHF

j. BUDGET 2025 AVEC COMMENTAIRES

BUDGET PAR ORDRE ADMINISTRATIF ET COMMENTAIRES AU BUDGET

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'749'300.00	181'215.00	1'671'230.00	271'961.00	1'547'102.25	273'531.46
10	AUTORITES	314'650.00	135'295.00	309'110.00	128'730.00	270'415.60	118'794.45
100	Conseil général	37'850.00		37'150.00		21'838.65	
100.300.1	Traitements Conseil Général	32'550.00		32'550.00		19'320.00	
100.303	Assurances sociales	800.00		1'200.00		542.20	
	<i>- Part assurances sociales - secrétaire du Conseil général</i>						
100.306	Indemnités et remboursement de frais	3'000.00		2'200.00		1'349.10	
	<i>- Remboursement frais et débours du bureau, frais pour les réceptions après le Conseil général en juin et décembre</i>						
100.310	Imprimés et fournitures Conseil	1'500.00		1'200.00		627.35	
	<i>- Envois postaux documents pour le Conseil général - fournitures bureau</i>						
101	Municipalité	276'800.00	135'295.00	271'960.00	128'730.00	248'576.95	118'794.45
101.300	Traitements Municipalité	233'510.00		229'830.00		213'450.25	
101.303	Assurances sociales	17'070.00		17'510.00		14'512.80	
	<i>- Part patronale assurances sociales sur forfaits et vacations des municipaux (âge AVS : franchise de CHF 16'800.--)</i>						
101.304	Prévoyance sociale (LPP)	9'000.00		8'000.00		8'035.20	
	<i>- Part patronale sur la LPP des municipaux (2 personnes assurées)</i>						
101.306	Indemnités, remboursement de frais	11'720.00		11'120.00		11'714.70	
101.309	Formation et autres frais	5'000.00		5'000.00		364.00	
101.311	Achat matériel informatique	500.00		500.00		500.00	
	<i>- 1 forfait tablette législature 2021-2026</i>						
101.436	Remboursement de tiers		400.00		600.00		342.20
	<i>- Jetons de présence de l'UCV</i>						
101.490	Imputation interne - vacations municipales		134'895.00		128'130.00		118'452.25
	<i>- Vacances des municipaux réparties dans les différents dicastères</i>						
11	ADMINISTRATION	808'892.00	43'170.00	769'680.00	43'150.00	717'454.90	48'426.46

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
110	Administration	808'892.00	43'170.00	769'680.00	43'150.00	717'454.90	48'426.46
110.301	Traitements du personnel <i>- Adaptation des salaires au 1er janvier 2025. Augmentation de 70% à 80% du poste de la conciergerie + aide temporaire à la bourse pour la migration sur MCH2. Les salaires de tous les employés communaux sont regroupés dans ce compte</i>	493'090.00		471'000.00		451'157.40	
110.303	Assurances sociales <i>- Adapté en fonction des nouveaux salaires au 1er janvier 2025</i>	45'960.00		44'400.00		42'659.55	
110.304	Caisse de pension <i>- Adapté en fonction des nouveaux salaires au 1er janvier 2025</i>	48'500.00		46'700.00		44'602.30	
110.305	Assurances accidents <i>- Le compte no. 110.305 a été splitté en deux en vue du MCH2. Un compte no. 110.305 pour l'assurance accident et un compte 110.305.1 pour l'assurance maladie</i>	14'202.00		34'420.00		34'739.35	
110.305.1	Assurance maladie	22'050.00					
110.306	Indemnisation et remboursement de frais <i>- Indemnités de déplacement et téléphone pour le personnel</i>	3'400.00		3'400.00		2'961.60	
110.309	Frais Municipalité et personnel <i>- Frais liés aux collations pour séances intercommunales et/ou associations intercommunales, repas avec l'entreprise Bobst, souper du personnel, repas avec les différents représentants de l'Etat (préfet, commission de l'estimation fiscale, fiduciaire, etc)</i>	13'750.00		10'750.00		9'566.95	
110.3091	Frais de formation personnel <i>- Cours formation MCH2 pour boursière, cours excel et cours de 1er secours personnel</i>	4'650.00		6'000.00		1'980.00	
110.310	Imprimés et fournitures de bureau <i>- Reliures des comptes et procès-verbaux, papier et enveloppes, abonnements annuels, impression du Cancoir, du rapport de gestion, diverses brochures, et tout-ménage pour les sociétés locales, etc</i>	15'540.00		15'240.00		14'217.95	
110.3110	Achat mobilier et matériel de bureau <i>- Achat nouvelle photocopieuse</i>	22'000.00		1'500.00		2'151.40	
110.313	Achat fournitures - administration <i>- Achat petites fournitures et produits de nettoyage. Achat café et commande de vin à la Réserve communale. Le compte no. 110.313 a été splitté en deux en vue du MCH2. Un compte no. 110.313 pour l'achat des fournitures pour l'administration et un compte 110.3130 achat de matériel de bureau pour l'administration</i>	5'000.00		4'000.00		4'161.35	
110.3130	Achat matériel bureau	2'000.00					

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
110	Administration <i>- Achat matériel de bureau (crayons, stylos, classeurs, fourres, répertoires, etc)</i>	808'892.00	43'170.00	769'680.00	43'150.00	717'454.90	48'426.46
110.315	Entretien mobilier et matériel de bureau <i>- Entretien photocopieur, cartouches d'encre et copies</i>	8'000.00		8'000.00		6'956.35	
110.317	Réceptions et manifestations <i>- Cinéma plein air - 1er août - réception des nouveaux habitants - inaugurations diverses - le Noël des aînés est désormais imputé dans le compte 730.365</i>	15'200.00		38'000.00		17'461.85	
110.3180	Honoraires et prestations de services <i>- Avocats conseil, redevances, contrat maintenance logiciel gestion des heures pour le personnel, maintenance pour le guichet cartographique communal et plateforme énergétique</i>	18'510.00		12'000.00		9'169.50	
110.3181	Frais de port <i>- Affranchissements et envois tout-ménage. Le compte no. 110.3181 a été splitté en deux en vue du MCH2. Un compte no. 110.3181 pour les frais de port et un compte 110.3182 pour les frais de téléphone (abonnement Swisscom)</i>	8'000.00		12'000.00		11'875.65	
110.3182	Frais de téléphone	4'500.00					
110.3186	Primes d'assurances, RC, caution, vol	13'850.00		13'650.00		13'415.65	
110.319	Cotisations	7'120.00		7'900.00		6'581.05	
110.365	Dons, aides, subventions <i>- Fondation vaudoise de Probation et don mérite Bobst</i>	700.00		700.00		2'834.50	
110.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Administration"</i>	42'870.00		40'020.00		40'962.50	
110.431	Emoluments du greffe municipal <i>- Naturalisations</i>		800.00		800.00		1'300.00
110.436	Remboursement de frais						1'467.45
110.436.1	Remboursement part assurance sociale, indemnité accident et maladie						3'283.90
110.439	Autres recettes <i>- Soutien de l'entreprise Bobst SA</i>		7'000.00		7'000.00		7'009.21
110.451	Contrib. pour Administr. assurances sociales <i>- Rétribution taxe CO2</i>		370.00		350.00		365.90
110.4901	Imputation interne - personnel <i>- Participation des financements spéciaux aux frais administratifs : dicastère des déchets CHF 5'000.-- / égouts/épurition CHF 15'000.-- / service des eaux CHF 15'000.--</i>		35'000.00		35'000.00		35'000.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
110	Administration	808'892.00	43'170.00	769'680.00	43'150.00	717'454.90	48'426.46
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	40'568.00	1'000.00	40'590.00	1'000.00	40'362.00	762.00
150	Culture et loisirs	40'568.00	1'000.00	40'590.00	1'000.00	40'362.00	762.00
150.319	Cotisations	1'330.00		1'000.00		695.60	
150.352	Part à des charges d'autres communes - centre sportif Malley	15'488.00		16'370.00		17'492.00	
	<i>- Participation au déficit du centre sportif de Malley. Le compte no. 150.352 a été splitté en deux en vue du MCH2. Un compte no. 150.352 pour le centre sportif de Malley et un compte 150.3521 pour le stand de tir de Bettens</i>						
150.3521	Part à des charges d'autres communes - stand de tir	800.00					
150.365	Dons, aides et subventions	16'750.00		21'820.00		20'423.20	
150.3651	Passeports vacances	1'000.00		1'000.00		359.20	
150.3653	Subvention (Fonds communal de soutien aux institutions culturelles de la Région lausannoise)	700.00				542.00	
150.3654	Subventions sociétés locales	4'500.00					
	<i>- Ce compte a été créé en vue du MCH2</i>						
150.380	Attribution au fonds communal de soutien aux institutions culturelles lausannoises					850.00	
150.381	Attribution au fonds communal de soutien aux institutions culturelles de la Région lausannoise			400.00			
150.436	Passeports vacances recettes		1'000.00		1'000.00		220.00
150.480	Prélèvement au fonds de réserve "Fds de soutien aux institutions culturelles lausannoises"						542.00
18	Transports publics	541'150.00	1'750.00	525'270.00	99'081.00	497'834.50	105'548.55

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
180	Transports publics	541'150.00	1'750.00	525'270.00	99'081.00	497'834.50	105'548.55
180.313	Achat cartes journalières CFF	1'000.00					
180.351	Part cantonale aux lignes du trafic régional et urbain <i>- Participation ligne 32 TL (CHF 433'850.00), participation nouvelle ligne 35 (CHF 90'000.--)</i>	523'850.00		505'000.00		485'053.80	
180.365	Subside accordé sur abonnements "Mobilis" et vélos électriques <i>- Subside de CHF 100.-- pour abonnement annuel "Mobilis" ou abonnement général CFF pour tout habitant, subvention de CHF 30.-- pour abonnement demi-tarif, subvention pour achat de vélos électriques 15% du montant d'achat mais au max CHF 300.--</i>	11'600.00		13'600.00		6'283.20	
180.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances de municipaux pour le dicastère "Transports publics"</i>	4'700.00		6'670.00		6'497.50	
180.436	Remboursement de frais <i>- Jetons de présence du Conseil d'Administration TL</i>		750.00		750.00		1'200.00
180.436.1	Vente cartes journalières CFF		1'000.00				
180.451	Solde décompte final - année précédente						6'766.55
180.490	Imputation interne - retour thématique pour le dicastère des transports <i>- Les retours des transports pour les dépenses thématiques ne sont plus en vigueur avec la nouvelle péréquation (NPV)</i>				98'331.00		90'000.00
180.4901	Imputation interne - retour thématique pour le dicastère des transports - année précédente						7'582.00
19	INFORMATIQUE	44'040.00		26'580.00		21'035.25	
190	Service informatique	44'040.00		26'580.00		21'035.25	
190.311	Achat matériel informatique	2'300.00		2'000.00		1'151.30	
190.318	Honoraires et prestations de services <i>- Maintenance et hébergement de tous les logiciels, migration du plan comptable (MCH2), et nouveau site Internet (CHF 12'000.--)</i>	41'740.00		24'580.00		19'883.95	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	952'305.00	4'174'424.00	1'306'082.00	4'441'307.00	1'839'816.07	4'796'388.22
20	COMPTABILITE GENERALE	12'540.00	1'000.00	13'410.00		13'491.50	
200	Comptabilité générale, caisse, contentieux	12'540.00	1'000.00	13'410.00		13'491.50	
200.3184	Frais de contentieux et poursuites	1'000.00		1'000.00		205.75	
	<i>- Frais pour engagements de poursuites pour divers débiteurs</i>						
200.3185	Honoraires de la fiduciaire	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
200.390	Imputation interne - vacances municipales	7'040.00		7'910.00		8'785.75	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Finances"</i>						
200.436	Remboursement de tiers - intérêts sur créances		1'000.00				
	<i>- Remboursement intérêts sur poursuites par les débiteurs</i>						
21	IMPOTS	76'000.00	4'172'924.00	81'000.00	4'214'200.00	301'417.48	4'561'613.66

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
210	Impôts	76'000.00	4'172'924.00	81'000.00	4'214'200.00	301'417.48	4'561'613.66
210.318	Emoluments et frais de perception	25'000.00		30'000.00		22'490.10	
	<i>- Emoluments facturés par l'ACI relatifs aux recouvrements</i>						
210.3290	Intérêts sur impôts	1'000.00		1'000.00		405.16	
	<i>- Intérêts dus sur versements anticipés des contribuables</i>						
210.3301	Amortissements/pertes sur débiteurs/défalcations	50'000.00		50'000.00		278'522.22	
210.4001	Impôt sur le revenu		2'300'000.00		2'400'000.00		2'167'891.38
	<i>- Recettes estimées selon données de l'ACI pour les comptes 210.4001 à 210.4003.</i>						
210.4001.1	Impôt sur frontaliers		290'000.00		250'000.00		318'288.86
210.4002	Impôt sur la fortune		320'000.00		300'000.00		324'719.38
210.4003	Impôt à la source		25'000.00		25'000.00		59'351.15
210.4011	Impôt sur le bénéfice personnes morales		500'000.00		500'000.00		647'236.07
	<i>- Recettes estimées selon données de l'ACI pour les comptes 210.4011 à 210.4013</i>						
210.4012	Impôt sur le capital personnes morales		5'000.00		22'000.00		4'747.03
210.4013	Impôt complémentaire s/ immeubles personnes morales		10'000.00		10'000.00		47'639.90
210.4020	Impôt foncier		390'000.00		380'000.00		390'484.65
	<i>- Estimation selon comptes 2023</i>						
210.4040	Droits de mutation		100'000.00		120'000.00		86'955.00
	<i>- Estimation</i>						
210.4050	Impôts sur les successions et donations						2'157.50
210.4060	Impôts sur les chiens et divertissements		5'600.00		5'100.00		5'240.00
210.4065	Taxe d'exploitation pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter		100.00		100.00		
210.4090	Impôts récupérés après défalcations		10'000.00		10'000.00		289'585.56
210.411	Redevance Romande Energie		50'000.00		52'000.00		47'548.55
	<i>- Redevance pour l'usage du sol</i>						
210.422	Intérêts retard et récupérations		40'000.00		20'000.00		36'079.71
	<i>- Intérêts dus par les contribuables sur retard de leurs paiements</i>						
210.4411	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		60'000.00		80'000.00		72'217.45
210.451	Compensation du Canton - RFFA		67'224.00		40'000.00		61'471.47
	<i>- Compensation de l'Etat pour la RFFA (RIE III) chiffre donné par l'Etat</i>						
22	SERVICE FINANCIER	863'765.00	500.00	1'211'672.00	227'107.00	1'304'907.09	234'774.56

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
220	Service financier	863'765.00	500.00	1'211'672.00	227'107.00	1'304'907.09	234'774.56
220.318	Frais bancaires et de CCP	2'000.00		2'000.00		2'047.26	
220.318.1	Frais carte de débit et paiement par Twint	400.00		300.00		245.48	
220.322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	15'824.00		16'300.00		16'200.00	
	<i>- Intérêts sur emprunt Postfinance de CH 1'400'000.-- à 0.20 % échu au 07.01.2028 + intérêts sur Retraites Populaires CHF 980'000.-- à 1.33 % échu au 30.08.2026</i>						
220.351	Part à des charges cantonales			1'093'341.00		1'185'711.00	
220.351.2	Péréquation - charges particulières des villes (nouvelle NPIV)	154'045.00					
	<i>- Selon chiffre donné par l'Etat</i>						
220.351.3	Péréquation des ressources (nouvelle NPIV)	688'296.00					
	<i>- Selon chiffre donné par l'Etat</i>						
220.3901	Imputation interne - déchets communaux part sur l'impôt	3'200.00		1'400.00		3'121.35	
	<i>- Déchets communaux pris sur l'impôt env. 4.3 tonnes de déchets communaux + déchets spéciaux</i>						
220.3902	Imputation interne - retour thématique pour le dicastère des transports			98'331.00		90'000.00	
220.3903	Imputation interne - retour thématique pour le discastère transports - année précédente					7'582.00	
220.425	Revenus capitaux patrimoine administratif		500.00		500.00		626.00
220.451	Remboursement du compte de régulation				128'276.00		128'539.00
220.4511	Retour thématique transports				98'331.00		90'000.00
	<i>- Les retours des transports pour les dépenses thématiques ne sont plus en vigueur avec la nouvelle péréquation (NPIV)</i>						
220.4512	Retour thématiques transports - année précédente						7'582.00
220.452.1	Décompte péréquatif année précédente						4'967.00
220.480.1	Prélèvement au fonds de réserve sur pertes sur débiteurs						3'060.56
23	AMORTISSEMENTS					220'000.00	
230	Amortissements et réserves non ventilés					220'000.00	
230.380	Attribution à des fonds de réserve					220'000.00	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	340'936.00	565'765.00	325'827.00	491'320.00	352'222.58	521'494.00
31	TERRAINS	3'400.00	203'240.00	8'620.00	170'000.00	3'321.50	169'469.55
310	Terrains	3'400.00	203'240.00	8'620.00	170'000.00	3'321.50	169'469.55
310.314	Entretien des terrains					126.00	
310.318	Honoraires et prestations de services <i>- Honoraires notaires et/ou avocats pour avis de droit</i>	3'000.00		8'000.00		2'800.00	
310.390	Imputation interne - vacations municipales <i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Terrains"</i>	400.00		620.00		395.50	
310.423	Locations et droits de superficie <i>- Augmentation du DDP 285 de CHF 5.95 à CHF 16.-- depuis le 01.05.2025</i>		203'240.00		170'000.00		169'469.55
32	FORETS	56'671.00	25'800.00	46'237.00	27'000.00	53'201.60	36'798.00
320	Forêts	37'281.00	1'000.00	28'657.00	4'000.00	42'552.85	8'697.00
320.3111	Achat machines, matériel forestiers et forêts					4'350.00	
320.313	Achats plants et fournitures	2'500.00		2'500.00		1'896.25	
320.314	Entretien des forêts - bail à ferme <i>- Déficit des forêts selon contrat de bail à ferme signé en 2016</i>	12'383.00		12'383.00		12'383.00	
320.3141	Entretien chemins, ponts <i>- Participation pour les travaux de la réfection du chemin du Bois de la Chasse</i>	7'000.00				13'292.30	
320.317	Réceptions/manifestations	1'500.00		1'600.00		497.85	
320.318	Honoraires et prestations de services					270.00	
320.352	Part. Association du Triage de la Venoge <i>- Selon chiffre donné par le Triage de la Venoge</i>	12'428.00		10'654.00		8'253.20	
320.390	Imputation interne - vacations municipales <i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Forêts"</i>	1'470.00		1'520.00		1'610.25	
320.435	Vente de bois <i>- Vente de sapins de Noël. Les recettes provenant de la mise de bois sont désormais reversées au Triage de la Venoge</i>		1'000.00		4'000.00		6'147.00
320.436	Remboursement de tiers						2'550.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
321	Refuge forestier	19'390.00	24'800.00	17'580.00	23'000.00	10'648.75	28'101.00
321.301	Traitement du personnel <i>- Surveillance du refuge</i>	2'800.00		2'800.00		2'422.50	
321.303	Assurances sociales, part employeur <i>- Part patronale sur la surveillance du refuge</i>	260.00		270.00			
321.311	Achat de mobilier et matériel	2'000.00		2'000.00			
321.312	Achat eau, électricité	2'260.00		3'800.00		2'107.00	
321.314	Frais d'entretien <i>- Dont nettoyage de la toiture</i>	9'000.00		5'700.00		3'550.60	
321.318	Honoraires et primes d'assurances	2'480.00		2'450.00		2'455.65	
321.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Refuge forestier"</i>	590.00		560.00		113.00	
321.427	Location refuge		24'000.00		22'000.00		27'320.00
321.436	Remboursement de tiers <i>- Finance de chauffage par les locataires (automate à monnaie) - nettoyages refacturés aux locataires</i>		800.00		1'000.00		781.00
35	BATIMENTS	280'865.00	336'725.00	270'970.00	294'320.00	295'699.48	315'226.45

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
350	Bâtiment administratif	109'650.00	125'600.00	162'370.00	139'100.00	177'076.10	142'180.45
350.301	Traitement du personnel <i>- Jobs de vacances</i>	2'000.00		1'500.00		1'484.00	
350.306	Indemnités et remboursement de frais <i>- Blanchissage linges</i>	450.00		200.00		453.00	
350.311	Achat de mobilier et matériel	7'000.00		6'500.00		7'251.05	
350.312	Achat eau, électricité et combustible	27'900.00		42'000.00		24'890.35	
350.313	Fouritures et marchandises	7'700.00		7'700.00		4'290.75	
350.314	Entretien courant <i>- Dont réfection des douches, entretien de la chaudière, diverses réparations dans le collège et imprévus</i>	43'100.00		67'800.00		111'539.75	
350.315	Entretien installations et équipements <i>- Contrats d'entretien de diverses installations (ascenseur, chaudière, engins de gymnastique, ramoneur)</i>	11'000.00		10'600.00		8'347.35	
350.318	Honoraires et assurances	5'400.00		21'400.00		15'145.65	
350.319	Taxes égouts/épuration	1'000.00		2'300.00		849.20	
350.390	Imputation internes - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Bâtiment administratif"</i>	4'100.00		2'370.00		2'825.00	
350.427	Location classes et salles diverses <i>- Location 0.5 classe de dégagement (salle des sociétés) loyer CHF 9'000.-- + frais d'entretien CHF 4'500.--, locations de 4 classes loyer CHF 18'000.-- + frais d'entretien CHF 9'000.-- (selon convention avec Ets scolaire Bussigny/VSC) + location salle des sociétés et salle polyvalente</i>		125'500.00		139'000.00		141'410.40
350.436	Remboursement de tiers		100.00		100.00		770.05

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Bâtiment de services	79'300.00	156'225.00	79'280.00	155'220.00	95'695.13	172'946.00
351.312	Achat eau, électricité et combustible	28'000.00		28'000.00		41'521.68	
351.313	Fournitures et marchandises	2'000.00		1'000.00		270.45	
351.314	Entretien courant	22'300.00		22'300.00		14'878.75	
351.315	Entretien installations et équipements	4'300.00		4'300.00		1'321.50	
351.318	Honoraires et primes d'assurances	20'100.00		20'600.00		35'197.60	
351.319	Taxes égouts/épuration	2'000.00		2'000.00		1'911.90	
351.390	Imputation internes - vacances municipales	600.00		1'080.00		593.25	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Bâtiment de service"</i>						
351.4230	Location appartements		92'425.00		91'420.00		91'053.00
351.4231	Location commerce & divers		36'280.00		36'280.00		41'970.00
351.4232	Location local du feu		10'000.00		10'000.00		10'000.00
	<i>- Loyer payé par le SDIS Sorge - forfait annuel</i>						
351.436	Remboursement de tiers		17'520.00		17'520.00		29'923.00
352	Ancienne maison de commune	5'180.00		4'560.00		6'954.80	
352.312	Achat eau, électricité	500.00		550.00		245.00	
352.314	Entretien courant					3'584.75	
352.318	Honoraires et assurances	1'930.00		1'910.00		2'185.30	
352.319	Taxes égouts/épuration	100.00		400.00		64.00	
352.390	Imputation interne - vacances municipales	2'650.00		1'700.00		875.75	
353	Ancienne laiterie	1'420.00	900.00	1'020.00		514.90	100.00
353.318	Honoraires et assurances	170.00		170.00		163.15	
353.319	Taxes égouts/épurations	50.00				41.00	
353.390	Imputation interne - vacances municipales	1'200.00		850.00		310.75	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Ancienne laiterie"</i>						
353.427	Locations		900.00				100.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
354	Chapelle	25'885.00		18'590.00		14'178.60	
354.311	Achat mobilier et matériel	2'000.00		2'000.00			
354.312	Achat eau, électricité	4'200.00		3'680.00		3'759.80	
354.313	Achat fournitures et marchandises	1'000.00		1'000.00		550.00	
354.314	Entretien courant	14'000.00		8'000.00		6'727.90	
	<i>- Dont travaux de réfection de la façade à l'entrée</i>						
354.315	Entretien installations et équipements	3'100.00		2'500.00		2'319.30	
354.318	Honoraires et assurances	500.00		500.00		461.05	
354.319	Taxes égouts/épurations	500.00		350.00		332.30	
354.390	Imputation interne - vacances municipales	585.00		560.00		28.25	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Chapelle"</i>						
355	Fontaine couverte	4'580.00		5'150.00		1'279.95	
355.312	Achat électricité	200.00		300.00		169.10	
355.313	Achat matériel et marchandises					243.85	
355.314	Entretien courant	2'500.00		3'000.00		658.05	
355.315	Entretien installation et équipement	1'500.00		1'500.00			
355.318	Honoraires et assurances	50.00		50.00		45.20	
355.3191	Taxes égouts/épurations	30.00				22.50	
355.390	Imputation interne - vacances municipales	300.00		300.00		141.25	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Fontaine couverte"</i>						
356	Portacabine - salles école	54'850.00	54'000.00				
356.311	Achat mobilier et matériel	2'000.00					
356.313	Fournitures et marchandises	2'000.00					
356.318	Honoraires et prestations de service - location Portacabine	50'850.00					
	<i>- Loyer mensuel du portacabine CHF 4'237.50</i>						
356.427	Portacabine - loyers classe		54'000.00				
	<i>- Location -1- classe à loyer CHF 18'000.-- + frais d'entretien 1 classe à loyer CHF 9'000.-- et -1- classe de dégagement à loyer CHF 18'000.-- + frais d'entretien 1 classe de dégagement CHF 9'000.-- (selon convention avec Ets scoalires Bussigny/VSC)</i>						

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	735'893.00	427'010.00	614'084.00	408'050.00	555'528.20	672'385.95
42	SERVICE DE L'URBANISME	101'941.00	31'500.00	97'714.00	29'000.00	56'357.50	258'135.65
420	Urbanisme et territoire	101'941.00	31'500.00	97'714.00	29'000.00	56'357.50	258'135.65
420.310	Frais enquêtes constructions <i>- Frais remboursés par le compte no. 420.4310</i>	5'600.00		5'600.00		4'309.10	
420.318	Honoraires aux conseils police des constructions <i>- Architectes conseils - urbanisme</i>	20'000.00		20'000.00		574.15	
420.318.1	Honoraires architecte conseil refacturés <i>- Frais de bureau technique refacturés aux propriétaires dans le compte 420.4311</i>	20'000.00		20'000.00		20'767.10	
420.318.2	Honoraires sur prestations juridiques (avis de droit)	10'000.00		10'000.00			
420.352	Part à des charges d'autres Communes <i>- Honoraires pour préposé au contrôle des chantiers sur notre commune, cotisation Lausanne Région et participation au SDOL (Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois)</i>	38'691.00		34'614.00		23'870.65	
420.390	Imputation interne - vacations municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Urbanisme et territoire"</i>	7'650.00		7'500.00		6'836.50	
420.4310	Emoluments permis de construire <i>- Refacturation aux propriétaires des émoluments pour les permis de construire et d'habiter/utiliser</i>		10'000.00		8'000.00		121'199.90
420.4311	Remboursement frais permis <i>- Refacturation aux propriétaires des frais de bureau technique</i>		20'000.00		20'000.00		42'681.95
420.436	Remboursement de tiers		1'500.00		1'000.00		2'505.00
420.4526	Densification Z.I. - Préavis no. 6/2017 (extourne écritures imputées dans cpte 420.318.3 au lieu du cpte bilan 9149.0)						91'748.80
43	ROUTES	135'322.00	1'000.00	85'060.00	1'000.00	46'752.45	4'286.45

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
430	Routes	135'322.00	1'000.00	85'060.00	1'000.00	46'752.45	4'286.45
430.301	Traitement du personnel <i>- Remplacement service de voirie pendant les vacances + jobs de vacances</i>	1'500.00		1'500.00		1'117.50	
430.311	Achat matériel et équipement voirie	3'500.00		3'500.00			
430.312	Electricité éclairage public	13'000.00		13'500.00		11'713.30	
430.313	Fournitures et marchandises - service de voirie	15'000.00		18'000.00		2'760.35	
430.3140	Entretien des routes <i>- Dont travaux de réfection routiers à l'arrêt de bus en Sansy et fraisage de la chaussée Au Village 23</i>	61'000.00		20'000.00		4'552.25	
430.3140.1	Entretien des routes - déneigement <i>- Déneigement de la zone industrielle, des trottoirs et remplacements du déneigement pendant l'absence de l'employé communal</i>	6'000.00					
430.3141	Entretien éclairage public	5'000.00		5'000.00		8'667.30	
430.3143	Entretien signalisation routière	5'000.00		5'000.00		3'058.85	
430.315	Entretien machines et matériel de voirie	10'000.00		10'000.00		9'059.40	
430.318	Honoraires et prestations de services	6'300.00		6'300.00		4'213.25	
430.331	Amortissement patrimoine administratif <i>- Amortissement budgétaire rénovation de l'éclairage public préavis no. 05/2023 (amortissement sur 10 ans)</i>	7'222.00					
430.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Routes"</i>	1'800.00		2'260.00		1'610.25	
430.436	Remboursement de tiers <i>- Refacturation candélabre accidenté + procédé de réclame</i>		1'000.00		1'000.00		4'286.45
44	PARCS, PLACES, CIMETIERE	104'120.00		53'260.00		42'454.40	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
440	Parcs, places, cimetière	104'120.00		53'260.00		42'454.40	
440.301	Traitement du personnel	1'500.00		1'500.00		832.50	
	<i>- Remplacement personnel pendant les vacances + jobs de vacances</i>						
440.311	Achat matériel	33'000.00		5'000.00		4'530.80	
	<i>- Dont mise en place d'un système d'arrosage pour la place en face de la poste ainsi que devant le collège. Achat de mobilier urbain</i>						
440.312	Eau terrain de football et giratoire	1'950.00				1'558.00	
440.313	Fournitures et marchandises	14'000.00		12'000.00		11'904.95	
440.314	Entretien	39'000.00		29'000.00		16'397.60	
	<i>- Dont frais d'aménagement pour la mise en place de la petite épicerie, taille des arbres et aménagement intérieur au cimetière</i>						
440.315	Entretien machines et matériel	3'500.00		3'500.00		1'347.05	
440.318	Honoraires et prestations de service					4'273.25	
440.331	Amortissement patrimoine administratif	6'480.00					
	<i>- Amortissement budgétaire travaux urgents au cimetière (préavis no. 01/2024) (amortissement sur 10 ans)</i>						
440.390	Imputation interne - vacances municipales	4'690.00		2'260.00		1'610.25	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Parcs, places cimetière"</i>						
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	162'280.00	162'280.00	159'200.00	159'200.00	163'532.50	163'532.50
450	Ordures ménagères et déchets	41'150.00	41'150.00	39'200.00	39'200.00	43'553.60	43'553.60
450.318	Enlèvement et élimination ordures ménagères	41'150.00		39'200.00		43'553.60	
450.4341.1	Rétrocession taxe aux sacs		33'000.00		33'000.00		35'455.40
450.481	Prélèvement au fonds de réserve		3'750.00		3'600.00		3'858.30
	<i>- Prélèvement au fonds de réserve pour équilibrage de rubrique</i>						
450.490	Imputation interne - déchets communaux part sur l'impôt		1'600.00		1'400.00		1'469.05
	<i>- Voir compte no. 220.3901</i>						
450.4901	Imputation interne - sacs taxés dans le cadre de l'allègement de la taxe aux sacs - part prise sur le social		1'200.00		1'200.00		1'118.55
	<i>- Voir compte no. 720.3901</i>						
450.4902	Imputation interne - déchets spéciaux des ménages (DSM) part sur l'impôt		1'600.00				1'652.30
	<i>- Voir compte no. 220.3901</i>						

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
451	Déchets valorisables	121'130.00	121'130.00	120'000.00	120'000.00	119'978.90	119'978.90
451.310	Imprimés et fournitures	4'570.00		4'970.00		4'303.80	
451.311	Achat matériel et équipement <i>- Barrière pour la déchetterie Eco point</i>	17'000.00		15'000.00		235.00	
451.314	Entretien place de tri déchets <i>- Entretien et achat de containers pour le site Eco point</i>	5'000.00		2'000.00			
451.3181	Enlèvement et élimination déchets végétaux/compostables	37'900.00		39'100.00		35'966.55	
451.3182	Enlèvement et élimination alu/fer	1'350.00		1'350.00		1'323.80	
451.3183	Enlèvement et élimination verre, papier et autres	15'620.00		16'100.00		12'886.35	
451.352	Part aux frais déchetterie intercommunale <i>- Déchetterie inercommunale à Bussigny</i>	30'000.00		30'000.00		24'558.20	
451.381	Attribution à la réserve - déchets			1'960.00		31'354.70	
451.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Déchets"</i>	4'690.00		4'520.00		4'350.50	
451.3901	Imputation interne - personnel <i>- Frais pour établissement des factures</i>	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
451.4341	Taxe forfaitaire par habitants <i>- Selon estimation par rapport aux comptes 2023</i>		80'000.00		79'000.00		80'902.35
451.4342	Taxe forfaitaire entreprises <i>- Selon estimation par rapport aux comptes 2023</i>		36'000.00		37'000.00		35'991.00
451.435	Valorisation des déchets <i>- Rétrocession sur verre, alu, fer, papier, etc</i>		4'000.00		4'000.00		2'458.45
451.436	Remboursement de tiers						627.10
451.481	Prélèvement au fonds de réserve - déchets <i>- Prélèvement au fonds de réserve pour équilibrage de la rubrique</i>		1'130.00				
46	EPURATION DES EAUX (claires/usées)	232'230.00	232'230.00	218'850.00	218'850.00	246'431.35	246'431.35

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
460	Réseau d'égouts (EC/EU) et épuration	232'230.00	232'230.00	218'850.00	218'850.00	246'431.35	246'431.35
460.314	Entretien canalis. et collect. communaux <i>- Dont frais de curage des canalisations et frais de nettoyage des sacs de route selon directive SESA + nettoyage et curage des tuyaux du village</i>	50'500.00		40'500.00		17'455.55	
460.318	Honoraires et prestations de services	5'000.00		5'000.00		3'364.60	
460.331	Amortissement ouvrages d'assainissement <i>- Amortissement budgétaire de CHF 17'000.-- pour la requalification Rte de la Pierreire - préavis no. 02/2016, amortissement budgétaire de CH 8'600.-- pour la réfection d'un collecteur d'eaux usées à la Route de Cossonay - préavis no. 09/2021</i>	25'600.00		25'600.00		25'600.00	
460.352	Part aux frais d'exploitation STEP <i>- Chiffre donné par la Step de Vidy</i>	133'200.00		85'300.00		95'466.15	
460.381	Attribution à réserve égouts/épuration			44'060.00		88'160.80	
460.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Epuraton"</i>	2'930.00		3'390.00		1'384.25	
460.3901	Imputation interne - personnel <i>- Participation aux frais administratifs (établissement des factures)</i>	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement <i>- Taxes de raccordement sur nouvelles constructions et/ou transformations</i>		25'000.00		35'000.00		66'493.30
460.4342	Taxes d'épuration (EC/EU)		189'659.00		183'850.00		179'938.05
460.481	Prélèvement au fonds de réserve <i>- Prélèvement au fonds de réserve pour équilibrage de la rubrique</i>		17'571.00				

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	361'294.00		349'811.00		302'983.40	420.00
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	7'240.00		4'690.00		4'972.00	
500	Administration des écoles	7'240.00		4'690.00		4'972.00	
500.317	Frais de réception et manifestation	500.00		400.00			
500.390	Imputation interne - vacances municipales	6'740.00		4'290.00		4'972.00	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Instruction publique"</i>						
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	202'194.00		201'180.00		173'622.85	
510	Enseignement primaire	202'194.00		201'180.00		173'622.85	
510.311	Achat de machines et matériel	7'600.00		3'900.00		323.25	
	<i>- Achat divers matériel</i>						
510.315	Entretien machines et matériel	1'000.00		1'800.00			
510.352	Participations groupement Bussigny et divers	193'594.00		195'480.00		173'299.60	
	<i>- Chiffre donné par l'établissement scolaire de Bussigny/VSC concernant l'enseignement primaire</i>						
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	125'550.00		117'570.00		105'259.35	420.00
520	Enseignement secondaire	125'550.00		117'570.00		105'259.35	420.00
520.352	Participations groupement Bussigny	122'550.00		117'270.00		104'157.85	
	<i>- Chiffre donné par l'établissement scolaire de Bussigny/VSC concernant l'enseignement secondaire</i>						
520.366	Aides individuelles à la formation et aux études	3'000.00		300.00		1'101.50	
520.452	Participation de communes et d'associations de communes - remboursement						420.00
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	10'510.00		10'491.00		9'291.00	
530	Enseignement spécialisé	10'510.00		10'491.00		9'291.00	
530.351	Ecole de Musique	10'510.00		10'491.00		9'291.00	
	<i>- Participation à la loi sur l'école de musique (CHF 9.50/habitant) 980 habitants + estimation subvention pour élève de VSC</i>						
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'000.00		1'000.00		867.95	
540	Office d'orientation professionnelle	1'000.00		1'000.00		867.95	
540.352	Participation versée à l'OCOSP- Région Centre	1'000.00		1'000.00		867.95	
	<i>- Participation versée à l'OCOSP - Région Centre</i>						
58	TEMPLES ET CULTES	14'800.00		14'880.00		8'970.25	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
580	Temple et cultes	14'800.00		14'880.00		8'970.25	
580.313	Fournitures et marchandises			300.00			
580.331	Amortissement patrimoine administratif	3'900.00		3'900.00		3'900.00	
	<i>- Amortissement budgétaire CHF 3'900.-- préavis 03/2019 crédit de construction pour la rénovation de l'église catholique Saint-Pierre</i>						
580.365	Participations versées aux paroisses	10'600.00		10'400.00		4'731.25	
580.390	Imputation interne - vacances municipales	300.00		280.00		339.00	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Temples et cultes"</i>						

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	363'179.00	17'550.00	389'340.00	16'550.00	359'137.25	17'252.05
60	ADMINISTRATION	297'883.00		320'468.00		299'591.70	
600	Administration	297'883.00		320'468.00		299'591.70	
600.351	Part à des charges cantonales <i>- Chiffre donné par l'Etat - facture policière</i>	30'101.00		69'204.00		69'181.00	
600.351.1	Part à des charges cantonales - année précédente					10.00	
600.352	Part à des charges d'autres Communes <i>- Chiffre donné par l'Association pour la sécurité dans l'Ouest lausannois (Police de l'Ouest)</i>	256'492.00		239'404.00		220'287.20	
600.390	Imputation interne - vacations municipales <i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Police" + vice présidence</i>	11'290.00		11'860.00		10'113.50	
62	CONTRÔLE DES HABITANTS	9'800.00	13'500.00	8'300.00	12'500.00	8'338.90	12'440.00
620	Contrôle des habitants	9'800.00	13'500.00	8'300.00	12'500.00	8'338.90	12'440.00
620.318	Honoraires et prestations de service <i>- Maintenance logiciel Etat de Vaud pour contrôle des habitants</i>	1'300.00		1'300.00		1'292.40	
620.3511	Remboursement, participations à des charges cantonales (permis) <i>- Permis de séjour compensés par les recettes du compte no. 620.4312 (part communale)</i>	6'500.00		5'000.00		6'511.10	
620.3512	Remboursement, participation à des charges cantonales (cartes identité) <i>- Cartes d'identité compensés par les recettes du compte no. 620.4311 (part communale)</i>	2'000.00		2'000.00		535.40	
620.431	Emoluments contrôle des Habitants <i>- Selon comptes 2023</i>		5'000.00		5'000.00		5'102.00
620.4311	Documents d'identité (CH) <i>- Emoluments facturés par le contrôle des habitants sur les cartes d'identité</i>		2'000.00		2'500.00		980.00
620.4312	Permis établissement, permis séjour, permis divers <i>- Emoluments facturés par le contrôle des habitants sur les permis de séjour</i>		6'500.00		5'000.00		6'358.00
63	POLICE SANITAIRE	100.00	50.00	100.00	50.00	17.05	17.05

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
630	Police sanitaire	100.00	50.00	100.00	50.00	17.05	17.05
630.352	Frais de police sanitaire	100.00		100.00		17.05	
	<i>- Incinération déchets carnés (partiellement remboursés dans le compte no. 630.436)</i>						
630.436	Remboursement de frais		50.00		50.00		17.05
64	SERVICE DES INHUMATIONS	6'000.00		6'000.00		4'807.75	450.00
640	Service des inhumations	6'000.00		6'000.00		4'807.75	450.00
640.318	Frais décès et inhumations	6'000.00		6'000.00		4'807.75	
	<i>- Constat de décès et frais de creuse</i>						
640.436	Remboursement de tiers						450.00
65	SERVICE DU FEU	20'730.00	500.00	20'867.00	500.00	16'671.55	200.00
650	Défense contre l'incendie	20'730.00	500.00	20'867.00	500.00	16'671.55	200.00
650.300	Traitement autorités	500.00		500.00		200.00	
	<i>- Jetons de présence des délégués à la commission intercommunale du SDIS Sorge</i>						
650.352	Part à des charges d'autres Communes	17'430.00		18'097.00		14'324.55	
	<i>- Chiffre donné par le SDIS Sorge</i>						
650.365	Subventions à des tiers	300.00		300.00			
	<i>- Estimation subvention pour extincteurs</i>						
650.390	Imputation interne - vacations municipales	2'500.00		1'970.00		2'147.00	
	<i>- Vacances des municipaux pour le dicastère "Service du feu"</i>						
650.436	Remboursement de tiers		500.00		500.00		200.00
	<i>- Versement des jetons de présence du SDIS Sorge</i>						
66	PROTECTION CIVILE	28'666.00	3'500.00	33'605.00	3'500.00	29'710.30	4'145.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
660	Protection civile	28'666.00	3'500.00	33'605.00	3'500.00	29'710.30	4'145.00
660.300	Traitement autorité <i>- Jetons de présence des délégués au conseil intercommunal ORPC Rol</i>	1'000.00		1'000.00		944.00	
660.351	Participation versée au Canton <i>- Versement au service de l'Etat basé sur 980 habitants</i>	6'370.00		6'357.00		6'357.00	
660.352	Part à des charges d'autres Communes <i>- Chiffre donné par l'ORPC ROL</i>	15'366.00		17'778.00		16'448.55	
660.390	Imputation interne - vacations municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Protection civile"</i>	5'930.00		8'470.00		5'960.75	
660.436	Remboursement de frais <i>- Jetons de présence + Présidence</i>		3'500.00		3'500.00		4'145.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'329'071.00	2'900.00	1'395'185.00	800.00	1'320'413.45	2'871.00
700	Service administratif	28'370.00	2'900.00	20'490.00	800.00	23'683.85	2'871.00
700.300	Traitement autorités <i>- Jetons de présence de l'ARASOL/BussiVillAje</i>	800.00		800.00		491.00	
700.352	Part à des charges régionales <i>- Chiffre donné par l'ARASOL</i>	7'400.00		6'400.00		5'206.30	
700.352.1	Faje (Fondation pour l'accueil de jour des enfants)	4'900.00				4'890.00	
700.390	Imputation interne - vacances municipales <i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Sécurité sociale"</i>	14'070.00		12'090.00		11'978.00	
700.3901	Imputation interne - sacs taxés dans le cadre de l'allègement de la taxe aux sacs - part pris sur le social <i>- Part prélevée dans la rubrique du social concernant les sacs taxés dans le cadre de l'allègement de la taxe aux sacs</i>	1'200.00		1'200.00		1'118.55	
700.436	Remboursement de frais <i>- Jetons de présence ARASOL/BussiVillAje</i>		2'900.00		800.00		2'871.00
72	PREVOYANCE SOCIALE	1'244'843.00		1'348'979.00		1'282'470.05	
720	Prévoyance sociale	1'244'843.00		1'348'979.00		1'282'470.05	
720.351	Contributions au Canton <i>- Chiffre donné par l'Etat - participation à la cohésion sociale</i>	951'079.00		1'017'182.00		1'056'739.00	
720.351.1	Contributions versées au. Canton / Prévoyance. Sociale - année précédente					132.00	
720.352	Part à des charges d'autres Communes	293'764.00		331'797.00		225'599.05	
73	SANTE PUBLIQUES	55'858.00		25'716.00		14'259.55	
730	Santé publique	55'858.00		25'716.00		14'259.55	
730.301	Traitement personnel <i>- Moniteurs (local des jeunes)</i>	15'000.00		13'000.00		10'567.50	
730.303	Assurances sociales <i>- Part patronale sur les charges sociales des moniteurs</i>	1'210.00		1'130.00		996.45	
730.365	Contributions à divers organismes <i>- Dont les bons de naissance, les cadeaux pour les jubilaires, la galette des rois pour les aînés, le Noël des aînés, transport handicap et le projet des aînés selon questionnaire de Lausanne Région</i>	39'648.00		11'586.00		2'695.60	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	270'055.00	240'055.00	241'780.00	241'780.00	201'326.75	201'326.75
81	SERVICE DES EAUX	240'055.00	240'055.00	241'780.00	241'780.00	201'326.75	201'326.75
810	Service des eaux	240'055.00	240'055.00	241'780.00	241'780.00	201'326.75	201'326.75
810.311	Achat de matériel (compteurs)	2'000.00		2'000.00		668.80	
810.312	Achat d'eau	126'445.00		139'800.00		112'676.65	
	<i>- Chiffre donné par l'EIEVMV</i>						
810.314	Entretien du réseau	41'630.00		50'000.00		56'746.80	
	<i>- Entretien pour diverses fuites et remplacement de bornes hydrantes</i>						
810.318	Honoraires et prestations de services	9'550.00		19'500.00		1'823.00	
810.331	Amortissement patrimoine administratif	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
	<i>- Amortissement budgétaire de CHF 10'400.-- achat compteurs d'eau potable "nouvelle génération" préavis 07/2018</i>						
810.381	Attributions à réserve service des eaux	29'230.00					
	<i>- Attribution au fonds de réserve pour équilibrage de la rubrique</i>						
810.390	Imputation interne - vacances municipales	5'800.00		5'080.00		4'011.50	
	<i>- Vacances des municipaux dans le dicastère "Service des eaux"</i>						
810.3901	Imputation interne - personnel	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
	<i>- Participation aux frais administratifs (établissement des factures)</i>						
810.411	Concessions par unité d'habitation		20'000.00		20'000.00		20'012.55
810.427	Location des compteurs		10'000.00		10'000.00		10'196.25
810.434	Taxes de raccordement		20'000.00		10'000.00		20'265.00
	<i>- Taxe de raccordement sur nouvelles construction et/ou transformations</i>						
810.435	Vente d'eau		189'255.00		165'550.00		134'255.00
	<i>- Augmentation de la taxe de l'eau potable à CHF à 2.45. Etant donné l'augmentation de CHF 2.15 en 2024 et CHF 2.45 en 2025, ce domaine peut s'autofinancer. Dès lors, un montant de CHF 29'230.00 peut être attribué au fonds de réserve dans le but de couvrir nos futurs investissements car le réseau d'eau nécessite des travaux de remise en état.</i>						
810.436	Remboursement de tiers		800.00		800.00		1'150.00
	<i>- Jetons de présence EIEVMV</i>						
810.481	Prélèvement sur fonds de réserve				35'430.00		15'447.95
86	ENERGIES RENOUVELABLES	30'000.00					

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
860	Energies renouvelables		30'000.00				
860.318	Honoraires et prestations de services		30'000.00				
	<i>- Elaboration d'un PECC (Plan Energie climat communal)</i>						

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total charges</i>	6'102'033.00		6'293'339.00		6'478'529.95	
	<i>Total revenus</i>		5'608'919.00		5'871'768.00		6'485'669.43
	<i>Excédent charges</i>	493'114.00		421'571.00			
	<i>Excédent revenus</i>						7'139.48